



Municipalité de Lyster

Rapport du maire

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Selon les dispositions de l'article 955 du Code municipal, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire fait un rapport sur la situation financière de la municipalité.

États financiers 2011

Nos états financiers ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton et ont été déposés au Conseil le 5 mars 2012. Selon le rapport financier, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2011, la situation financière était la suivante :

Revenus de fonctionnement et affectations	1 975 037 \$
Charges de fonctionnement	2 147 140 \$
Déficit de fonctionnement de l'exercice	-172 103 \$
Conciliation à des fins fiscales	222 369 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	50 266 \$
Excédent de fonctionnement accumulé non affecté	72 417 \$
Réserve financière pour l'amélioration du secteur aqueduc et égouts	94 844 \$
Fonds de roulement non utilisé	98 385 \$
Dette à long terme	1 699 575 \$

Indications préliminaires quant aux états financiers 2012

Pour l'année 2012, à deux mois de la fin de l'année, nous anticipons les données suivantes :

Revenus anticipés pour 2012	1 930 000 \$
Dépenses anticipées au 31 décembre 2012	1 860 000 \$
Excédent de fonctionnement anticipé pour l'exercice	70 000 \$

Rémunération et l'allocation de dépenses des membres du Conseil municipal pour 2012

Un conseiller reçoit une rémunération de 194.37\$ et une allocation de dépenses de 97.18\$ mensuellement. Le maire, quant à lui, reçoit une rémunération de 583.22\$ et une allocation de dépenses de 291.61\$ mensuellement.

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, conclus par la Municipalité ainsi que l'ensemble des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclu avec le même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats totalise une dépense de plus de 25 000 \$.

Caisse Desjardins du Sud de Lotbinière	Remboursement capital et intérêt sur les emprunts	71 194 \$
Construction B.M.L.	Pavage rue Beaudoin	27 368 \$
Corporation de développement économique de Lyster	Allocation de fonctionnement, subvention domiciliaire	28 000 \$
Corporation des aînés de Lyster	Paiement du Programme Rénovation-Québec (PRQ)	178 000 \$
EMP Inc.	Déneigement	186 655 \$
EMP Inc.	Gravier, nivelage, fossés, travaux rue Beaudoin	105 593 \$
Entreprises Lévisiennes	Pavage rang 8 ouest, rang 10 et route Beaulieu	803 959 \$
Financière Banque Nationale	Remboursement capital et intérêt sur les emprunts	126 235 \$
Pavage Lagacé et Frères	Asphaltage et rapiéçage, réparation pont rang 1	128 414 \$
Gaudreau Environnement	Collecte récupération et déchets	108 130 \$
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie	Traitement récupération et déchets	36 397 \$
Revenu Québec	Déductions à la source	52 464 \$
Ministre des Finances	Quote-part Sûreté du Québec	110 923 \$
M.R.C. de l'Érable	Quote-part 2012	244 257 \$

Rôle d'évaluation 2013

L'année 2013 sera la première du nouveau rôle triennal 2013-2014-2015. Celui-ci a été déposé à la municipalité le 15 septembre dernier et en voici la variation :

Valeurs	2012	2013	Variation
Imposable	112 937 100	127 672 100	13%

Programme d'immobilisations et réalisations 2012

Pour l'année 2012, nous avons réalisé plusieurs projets prévus au programme d'immobilisations. Au niveau des infrastructures de rue, des travaux de prolongement des infrastructures ont été effectués dans la rue Beaudoin afin de desservir onze nouveaux terrains, dont cinq 100 x 200 et six 100 x 100. Les travaux ont été faits en régie interne pour la somme de 163 959\$ qui seront payés par un emprunt financé sur 15 ans. C'est donc une économie de 169 700\$ par rapport à l'estimé produit par les ingénieurs. Il est donc assuré que nous allons reproduire l'expérience ultérieurement pour une future rue.

Les prix de vente approuvés par le conseil sont de 5 000\$ pour un 100 x 100 et de 9 000\$ pour un 100 x 200. Le but n'étant pas de faire de l'argent avec ces terrains mais bien de « provoquer » le développement domiciliaire et d'attirer de nouvelles familles. D'ailleurs, le programme d'établissement domiciliaire offert par la Corporation de développement économique de Lyster est toujours en vigueur et il permet au propriétaire d'une construction résidentiel neuve d'obtenir un montant de 3 000\$. A vous d'en profiter !

Au niveau de la voirie, nous avons asphalté le rang 8 ouest, le rang 10 et la route Beaulieu pour un total de 10.9 km. Le total des travaux s'est élevé à 772 736\$ et sera payé par un emprunt financé sur 10 ans. Nous avons pu appliquer sur ce total une aide financière pour l'amélioration du réseau routier municipal de 20 000\$ qui a été accordé par le Ministère des Transports.

Programme triennal 2013-2014-2015

La municipalité recevra une somme de 644 593\$ dans le cadre de l'Entente fédérale-provinciale relative au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec. Pour avoir droit à ce montant, la municipalité doit, quant à elle, investir 25% de cette somme, donc un total de 181 328\$ sur 4 ans, pour un grand total d'investissement de 825 921\$. La part de la municipalité a déjà été investie dans des travaux de voirie, soit les travaux de pavage effectués dans le rang 8 ouest en 2010. Le conseil a donc approuvé en 2011 une programmation de travaux pour l'utilisation de la somme de 644 593\$. La somme ira entièrement à la réfection de nos infrastructures d'eaux usées, soit pour le remplacement de conduites d'aération à la station d'épuration et au remplacement de la station de pompage no 3 située sur le chemin Pennington. Ce sont des travaux importants et nécessaires car les équipements sont désuets et ont dépassé leur durée de vie utile.

Étant donné la priorité accordée aux infrastructures en eaux usées, aucun montant de ce programme ne pourra être appliqué en voirie, comme il avait été le cas lors du

dernier programme. Mais le comité de la voirie se réunira sous peu pour établir les prochaines priorités.

Pour ce qui est de l'année 2013, les travaux décrits précédemment seront inclus au programme triennal d'immobilisations à être adopté en décembre. Le conseil n'ayant pas encore débuté son étude, il nous est difficile de vous le détailler avec précision pour les années 2014 et 2015.

Budget 2013

Nous travaillerons au cours du prochain mois à la préparation du budget 2013. Nous essaierons de limiter autant que possible l'augmentation totale du compte de taxes, malgré que nous ayons fait des investissements majeurs cette année. Les taux de taxes de services devraient demeurer sensiblement les mêmes.

Équipements supralocaux

Je désire vous rappeler que notre municipalité participe financièrement au maintien des équipements supralocaux suivant : la station de ski du Mont-Apic, le Centre aquatique de l'Érable à Princeville et le Parc linéaire des Bois-Francis. J'invite donc la population à profiter « activement » de ces services situés à proximité de la municipalité. Je vous rappelle également que vous pouvez devenir membre du Transport collectif de la MRC de l'Érable, et ainsi profiter d'un service de transport à prix modique.

Mot de la fin

Vous êtes invités à la réunion extraordinaire du conseil pour l'adoption du budget 2013 qui se tiendra au bureau municipal le 10 décembre prochain, immédiatement après la séance régulière du conseil qui débutera à 20h.

Je tiens à remercier mes collaborateurs qui sont les conseillers pour leur appui, leur soutien et leur disponibilité. Merci également à la directrice générale et à tous les employés de la municipalité pour leur travail constant et de qualité afin de bien desservir nos citoyens.

En terminant, soyez assurés que nous travaillerons avec rigueur pour vous proposer un budget qui reflète le bon sens, qui tient compte de la capacité de payer de nos citoyens tout en maintenant un niveau de qualité de nos infrastructures et qui garde comme objectif de développer un milieu de vie dans notre municipalité.

DONNÉ À LYSTER, CE 5^e JOUR DE NOVEMBRE 2012



Sylvain Labrecque, maire